**Fonds Jacques Lewin – Inès Henriques de castro**

**Bourses « Esprit libre » - Appel 2017**

**Objet**  
Le Fonds Jacques Lewin – Inès Henriques de Castro finance des bourses de doctorat pour des **chercheurs issus de pays en développement** désireux de mener des recherches sur des **questions relatives aux droits et libertés**, valeurs chères à l’ULB.

La thématique de recherche devra avoir un lien avec les droits de la personne humaine, la liberté d’expression, la liberté de pensée et d’opinion, ou avec les différentes atteintes qui peuvent leur être portées : crimes de masse, violations des droits humains, violences politiques, pratiques autoritaires. Les objets de recherche liés aux situations de conflits et aux processus de paix feront l’objet d’une attention particulière. L’ancrage disciplinaire de la recherche pourra relever de l’ensemble des sciences humaines et sociales : droit, histoire, psychologie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, philosophie, sciences économiques, sciences de la communication, sciences du langage, études littéraires…

Les bourses couvrent le séjour à l’ULB des doctorants, à raison de 6 mois par an maximum en Belgique, avec la possibilité de couvrir 8 mois la dernière année.

L’appel est lancé pour un démarrage de la thèse à la rentrée académique 2017.

**Conditions d’éligibilité du doctorant pour lequel la bourse est sollicitée**

* Le doctorant pour lequel une bourse est sollicitée doit être ressortissant d’un des pays en développement repris dans la liste ci-joint ;
* Il doit être détenteur d’un diplôme de Master reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles et remplir les conditions administratives d’inscription en doctorat à l’ULB ;
* Il doit avoir l’appui d’un directeur ou d’un co-directeur occupant un poste académique à l’ULB ;
* Les diplômes de l’ULB doivent être reconnus dans le pays d’origine.

Dans la mesure du possible, la thèse se fera en co-tutelle ou, si ce n’est pas possible, en co-direction avec l’université du pays d’origine.

Les candidatures émanant de chercheurs déjà intégrés dans une institution d’enseignement supérieur du pays d’origine (assistant, chef de travaux…), laissant présager un recrutement éventuel par l’institution au terme de la thèse, seront privilégiées.

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

* une description générale de la problématique ;
* l'identification précise d'une question de recherche ;
* la justification du projet de recherche et de son intérêt scientifique ;
* la revue de la littérature (analyse bibliographique) ou état de l'art (ébauche) ;
* le cadre théorique ou conceptuel ;
* la méthodologie ;
* un plan de recherche qui présente quand et comment chaque étape de la recherche sera effectuée ;
* une lettre de soutien du promoteur pressenti pour encadrer la recherche au sein de l’ULB ;
* la fiche de présentation du doctorant (document type en annexe).

**Le dossier complet doit être envoyé en une seule fois, pour le 15 septembre 2017 au plus tard,** à Virginie Scheffer [virginie.scheffer@ulb.ac.be](mailto:virginie.scheffer@ulb.ac.be)

**Critères de sélection**

* la qualité scientifique du candidat et de son projet de recherche ;
* la pertinence du projet de recherche par rapport à la thématique du Fonds.